

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil VINGT TROIS, le 26 OCTOBRE à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de MARTIGNA dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Charles DALLOZ, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers votants : 9 + 1 pouvoir

Date de la convocation : 20 octobre 2023

Date affichage du compte-rendu : 07 novembre 2023

Présents : M. Jean-Charles DALLOZ, Maire, Mme Marie-Christine LACROIX 1^{ère} Adjointe, M. Thierry DEGEORGE 2^{ème} Adjoint, M. Maurice BONDIER, Mme Catherine CAMPANINI, M. Eric DANJEAN, M. Thierry MICHAUD, M. Bruno MONTEIL, Mme Claire SAURAT.

Absent excusé : Mme Fernanda TEIXEIRA pouvoir à M. Jean-Charles DALLOZ ;

Absent : M. Karim BENHALIMA

Secrétaire de séance : M. Maurice BONDIER

**Objet : SALLE POLYVALENTE : TARIFS DE MISE A DISPOSITION
DU MATERIEL :**

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'UNANIMITE,

En cas de remplacement du matériel cassé ou manquant mis à la disposition des locataires de la salle polyvalente de Martigna,

- **FIXE les tarifs suivants :**
 - Verre – flute : 4 € pièce
 - Couverts (couteau – cuillère petite et grande – fourchette) : 2 € pièce
 - Table : 200 € pièce
 - Chaise : 50 e pièce
- **PRECISE que ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2024 ;**
- **AUTORISE le Maire à signer la convention d'adhésion au Service e-lum ® et tous les documents relatifs à cette affaire.**

Ainsi délibéré, les jour,
mois et an que dessus
et ont signé les membres présents

Pour copie certifiée conforme
Le Maire



Jean-Charles DALLOZ